

Du *Dix sept Mars* — an mil huit cent soixante-treize, à 9^{heures} du soir

ACTE DE DÉCÈS de *Clienne André Beraud* veuf de
Marie Victoire Vitton _____

le garçon d'hôtel — à huit heures du matin — profession
 de propriétaire — âgé de septante-neuf ans né à Euers
 département du Vaucluse — domicilié à La Garde
 fil de son frère —

cultivateurs. Domiciles à Chassagnon et de Lucie Claire Ortigue, vivants

Sur la déclaration à moi faite par Nicolas Huet
 âgé de septante ans, profession de Maitre d'armes domicilié à Le Gard
 qui a dit être assuré en Grèce de défunt et par Joséph Bouchon
 âgé de cinquante un ans, profession de Propriétaire
 domicilié à Le Gard qui a dit être assuré en Grèce de défunt.

Et ont les déclarants, *signe*
 Constaté, suivant la loi par moi *Joseph Fournier adjoint d'Alsace*
pour M^r L. Moulin de la Garde
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants.

MAIRIE DE La Guardia

ARRONDISSEMENT DE *Evreux*

Du Dix-neuf Mars _____ an mil huit cent soixante-treize, à Dix heures Du

ACTE DE DÉCÈS de Elisabeth, Victoire, Vidal veuve de.

Jean Jacques Ardouven
 le jour d'hier à Trois heures du soir décédé
 d'une maladie âgée de quatre vingt-sept ans à * profession
 département de la Seine domicile à Paris

fil de feu Antoine Vidal et de feu - Marie Reboul son épouse
vivant, cultivateurs à Mucilly (commune de)

Sur la déclaration à moi faite par Maurice Houe
 âgé de Septante ans, profession d. Armateur domicilié à ro-gard
 d. Député et par Auguste

qui a dit être assimilé du deces de la défunte et pas de la survivant
Cadiere âgé de vingt-cinq ans, profession de Carpentier
 domicilié à La Gird qui a dit être assimilé du deces de la défunte
 Et ont les déclarants, signé

CONSTATÉ, suivant la loi par moi *Joseph Prune adjoint delégué par*
M^r le Maire de La Grande

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.



MAIRIE De La Grande

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du Vingt-trois Mars — an mil huit cent soixante-treize, à 9 heures 21/2.

ACTE DE DÉCÈS de Agathe, Féllicité, Virginie Lacombe
veuve de Christophe Georges Colomb. _____

le jour d'hui _____ à dix heures et du matin _____ profession _____
d'aucun _____ Agée de quatre-vingt ans née à Boulogne
département de la Somme _____ domiciliée à La Guesne
fille de feu Pierre Laurent et de sa femme, vivante, propriétaire.

et de seu Marguerite Deloitte Bouisson
 son épouse, vivante sans profession, Domiciliés à Berlin Var
 Sur la déclaration à moi faite par Mmeur Bue

Agé de Septante — ans, profession d. Mandataire domicilié à La Garde
qui a dit être assm. du Père — d. d. défunt, et par absolue fortune
Gense — Agé de soixante — ans, profession d. Boulangier

domicilié à Coulons — qui a dit être ancien 2^e Vic. d. l. défunte
Et ont les déclarants, signe —
COSTATÉ, suivant la loi par moi Joseph Fremy, adjoint d'office par

M^r L. Maurel, de la Commune de La Grande, remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

MAIRIE DE *La Grande*

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du Vingt cinq Mars an mil huit cent soixante-treize, à onze heures du matin.

ACTE DE DÉCÈS de Par devant nous Joseph Traine-adjoint d'aligné par M. le
de la Garde, pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil de cette
commune ont comparu le D^{ns} Pierre Viotte aîné. Viotte puîné

e d'ancienneté dans la commune de deux. Housse ans et francs profession
et Rebut profession de Agé de propriétaire né à l'âge de trente quatre ans
département de domiciliés dans domiciliés à le présent commun, lesquels

Il nous est présente un enfant sans vie d'un sexe féminin, déclarant
qu'il est né de la domoiville et de Josephine Armand âgée de vingt
ans sans profession. et qu'il est sorti du sein de sa mère aujour'hui

Sur la déclaration à moi faite par à c. m. de n. m. de n. m.
 âgé de Desquelles ans, profession d présentation domicile d or de l'habitation
 qui a dit être vous avez Dresse d défunt et par le présent acte.

ont pour âge de ans, profession d Vainc lecture
 domicilié à aux comparants et qui a dit être que d défunt.
 Et ont les déclarants, vous avons signé avec eux.

~~Generale, suivant la loi par moi~~

présent acte a été donné aux déclarants. *approuvant nouveaux mots rouges*
L. H. H. Rebut